



Implemented by:



APPEL À L'EXPRESSION D'INTÉRÊT POUR PARTICIPER À L'ÉVÉNEMENT DE MISE EN RÉSEAU INTER-ENTREPRISE (B2B) SUR LA CHAÎNE DE VALEUR DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES - DU 15 AU 16 OCTOBRE 2025 À LUSAKA (ZAMBIE)

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) poursuit son programme d'industrialisation régionale dans le cadre de sa stratégie d'industrialisation et de la feuille de route de la SADC (2015-2063). Cette initiative vise à transformer les économies de la région, qui reposent sur les ressources, en pôles industriels à haute productivité et à forte valeur ajoutée. Cela se fait en renforçant les chaînes de valeur tant régionales que mondiales, en stimulant le commerce intrarégional, en positionnant les industries de manière compétitive sur les marchés internationaux et en favorisant des réseaux de production transfrontaliers solides. Fidèle à cette vision, un événement de mise en réseau inter-entreprises (B2B) sera organisé à Lusaka, en Zambie, pour stimuler les partenariats au sein de la chaîne de valeur pharmaceutique. Cette initiative s'aligne sur le protocole de la SADC sur la santé, qui envisage une région ayant harmonisé les procédures pharmaceutiques, l'assurance qualité et l'enregistrement. En outre, le protocole sur la santé appelle à la coopération en matière de production et d'achat de médicaments et de produits de santé. Conformément au protocole sur la santé, l'initiative de réseautage inter-entreprise a pour objectif de promouvoir la croissance du secteur privé et l'intégration régionale en créant un cadre politique et réglementaire réactif. Cela vise à encourager un dialogue constructif entre le public et le privé, tout en facilitant le passage des intrants et des produits pharmaceutiques à travers les frontières des États membres de la SADC.

L'événement de mise en réseau inter-entreprises dédié à la chaîne de valeur pharmaceutique constitue une plateforme dynamique pour les acteurs de ce secteur, incluant les fabricants de médicaments et d'équipements médicaux, les distributeurs, les associations professionnelles, ainsi que les institutions financières telles que les

banques de développement multilatérales et nationales, les banques commerciales, le capital-risque, et les magasins médicaux centraux de la SADC. L'événement vise à établir et à renforcer des relations stratégiques, à partager des connaissances techniques et à co-créeer des solutions concrètes pour résoudre les goulets d'étranglement dans la production, l'amélioration de la qualité, l'approvisionnement et l'accès au marché, l'adoption de technologies ainsi que la distribution de produits pharmaceutiques et de produits de santé dans la région de la SADC. De plus, l'événement tiendra informées les parties prenantes de l'industrie pharmaceutique des avancées dans l'harmonisation des réglementations concernant les médicaments et les produits médicaux au sein de la région de la SADC, des perspectives des services d'achats groupés de la SADC ainsi que des opportunités de financement pour le développement futur des entreprises.

L'événement de mise en réseau entre entreprises se tiendra en collaboration avec la conférence *Pharma Connect Africa* à Lusaka (Zambie) les 15 et 16 octobre 2025. Il comprendra les caractéristiques suivantes :

- **Sessions thématiques** : discussions ciblées sur l'harmonisation réglementaire, les achats groupés et l'accès au financement.
- **Zones de mise en réseau** : espaces structurés de mise en relation pour les parties prenantes afin d'identifier les possibilités de partenariat.
- **Bureaux d'information** : accès sur place à des ressources sur les initiatives pharmaceutiques de la SADC, les instruments de financement et l'accès au financement.

Le secrétariat de la SADC invite les parties prenantes éligibles qui satisfont aux critères requis pour exprimer leur intérêt à participer à l'événement. Tous les participants des États membres sont invités à y assister à leurs propres frais. Le parrainage sera accordé à un nombre limité de parties prenantes qui poseront leur candidature et répondront aux critères énumérés ci-dessous. Le programme de parrainage comprendra le transport, l'hébergement et les repas des participants sélectionnés. La sélection assurera une représentation équitable des États membres participant à la chaîne de valeur pharmaceutique. La sélection des entreprises à sponsoriser et à inviter à l'événement sera basée sur les critères suivants :

- a. Participation à la chaîne de valeur pharmaceutique
- b. Expertise technique unique / savoir-faire dans la chaîne de valeur (y compris, mais sans s'y limiter, la production d'ingrédients pharmaceutiques actifs)
- c. Plans d'expansion existants ou prévus sur les marchés régionaux
- d. Constituée dans l'un des États membres de la SADC
- e. Valeur ajoutée potentielle de l'entreprise à l'événement.
- f. Engagement à participer à l'ensemble de l'événement.
- g. Efforts avérés visant à soutenir l'égalité des sexes et la participation des jeunes - par exemple, en impliquant des femmes et des jeunes dans des

postes de direction ou des postes techniques, en adoptant une approche commerciale intégrant la dimension de genre, ou en proposant des produits ou des services qui profitent aux femmes et aux jeunes ou qui favorisent une participation égale dans la chaîne de valeur.

Les pondérations pour l'évaluation des candidatures sont les suivantes :

- a. Pertinence par rapport à l'événement (30%) - alignement du participant sur le thème de l'événement.
- b. Valeur ajoutée technique / savoir-faire de l'entreprise (30%)
- c. Potentiel de contribution (20 %) - pertinence de l'entreprise pour la mise en réseau régionale.
- d. Diversité et inclusion (20 %) - genre, jeunesse, pays.

Délai de soumission

Toutes les parties prenantes de la région SADC (autofinancées et parrainées) intéressées à prendre part à l'événement de mise en réseau inter-entreprise sont invitées à faire part de leur intention de participer.

Soumission de l'intention de participer, avec le sujet traité : "Appel d'intention de participation, réf. "Valeur pharmaceutique pour l'événement de mise en réseau inter-entreprise (B2B)" à envoyer à l'adresse suivante : cesare.events@giz.de ou téléchargés sur le site web de l'événement :

<https://cesareprivatenetworking.org/> au plus tard le 17 septembre 2025, 23 heures.

Veillez noter que les documents reçus après l'heure et la date stipulées ne seront pas acceptés.

Les parties prenantes qui ont manifesté leur intérêt pour l'événement de mise en réseau inter-entreprise (B2B) seront informées et recevront de plus amples informations sur l'événement.